

**Résultats :** La Maison Itinérante participe à déployer une culture du vélo dans des communes aux parts modales vélo très largement en deçà de la moyenne métropolitaine en allant au devant des citoyens. Aux travers des ateliers participatifs, des vélo-écoles et des actions de sensibilisation, la maison Itinérante du Vélo contribue à un changement culturel et accompagne les citoyens qui souhaitent se déplacer à vélo mais qui n'auraient pas eu accès aux services et aux informations nécessaires. Chaque année, plus de 110 ateliers sont réalisés et touchent ainsi plus de 1500 personnes.

**Quoi :** La Maison Itinérante du Vélo & des Mobilités de la Rive Droite est une Maison du Vélo (atelier participatif, sensibilisation des usagers, marquage des vélos, relais des prêts vélos, vélo-école). Cette maison itinérante est basée matériellement sur 2 vélos-cargos et une remorque de plus de 200kgs, mais surtout sur des partenariats de confiance avec les 4 communes et l'ensemble des lieux qui accueillent la Maison Itinérante pendant les ateliers.

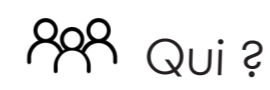
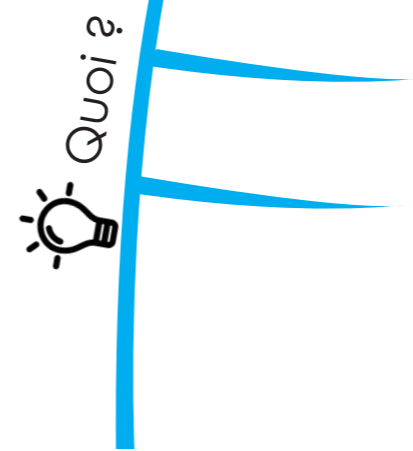
**Pour quoi :** Le besoin de services vélos sur la Rive Droite est identifié de longue date, les services vélos étant quasiment inexistant. L'idée de l'itinérance est venu d'une veille auprès de nos partenaires et d'autres acteurs européens.

**Où :** Bassens, Cenon, Floirac et Lormont

**Comment :** La Maison Itinérante du Vélo & des Mobilités de la Rive Droite est pleinement opérationnelle et a réussi à être identifiée auprès de la population de chaque commune comme le «lieu du vélo». Les ateliers changent de commune chaque semaine et on lieu 3 fois par semaine. Depuis début 2020, le projet a également une implantation durable sur la commune de Cenon pour développer de nouveaux projets et partenariats avec les acteurs locaux.



## Maison Itinérante du Vélo & des Mobilités de la Rive Droite



**Cité Vélo**  
contact@velo-cite.org  
<https://velo-cite.org/>

**Cible/Bénéficiaire :**  
Tout public



Projet lancé en Janvier 2018



**Partenariat financier :**

Investissement personnel: 6850€  
Subventions publiques: 25314€

Le budget de 32164€ est le budget initial d'investissement en matériel. En fonctionnement annuel le budget du projet est d'environ 71.000 €

Remarques :

**Les partenaires :**  
La métropole de Bordeaux  
Les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont  
L'ADEME  
La Région Nouvelle Aquitaine  
Le Grand Projet Des Villes de la rive droite

